

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article151>



# Lettre de l'association des Maires du Val Terbi au Gouvernement

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'IL S 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - L'Association des maires du Val Terbi prend position -



Date de mise en ligne : jeudi 9 février 2006

---

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

---

**Les maires du Val Terbi s'adressent au Gouvernement et lui demandent de recourir juridiquement contre l'implantation de l'ILS34 si les revendications du Jura ne sont pas entendues.**

---

Président : Joël Maitin, Maire de Corban

Secrétaire : Suzanne Maître, Maire de Vicques

---

Concerne : Projet ILS 34, aéroport de Bâle-Mulhouse : position du Gouvernement Jurassien ;

---

### Commentaires de l'AMVT.

---

Monsieur le Président du Gouvernement

Madame et Messieurs les Ministres,

L'association des maires du Val Terbi a pris connaissance avec une très grande attention, des conclusions émises le 30 août dernier par le Gouvernement Jurassien, concernant le projet ILS 34.

Après lecture et analyse succincte du document, l'avis de l'exécutif cantonal ne rejoint pas totalement nos considérations ou nos requêtes transmises à la fin de la consultation publique, par rapport à ce dossier très préoccupant qui pourrait prêter l'attractivité et générer une diminution sensible de la qualité de vie qui prévaut à l'heure actuelle dans notre région.,

A sa majorité, l'association des maires du Val Terbi approuve et appuie cependant la prise de position du Gouvernement Jurassien, mais demande que les mesures et exigences qui y sont formulées soient scrupuleusement respectées par la DGAC et incluses dans l'arrêté ministériel français, afin de nous garantir un minimum de bien-être.

A fortiori et au cas où l'une des mesures ou exigences cantonales ne serait pas retenue par les instances françaises, nous vous demandons une intervention immédiate de votre part pour représenter nos intérêts. S'il le faut nous demandons que vous vous engagiez à recourir auprès des instances judiciaires contre la décision ministérielle afin d'assurer la mise en place des éléments requis dans votre prise de position, dont une abstraction ne serait-ce que partielle ne saurait être tolérée.

En vous remerciant de prendre en considération le présent message, nous restons à disposition pour tout complément d'information et vous présentons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations et l'assurance de notre parfaite considération

Le Président : La Secrétaire :

Joël Maitin   Suzanne Maitre - Schindelholz

Copie pour information :

Monsieur le Ministre Laurent Schaffter, Département de l'Environnement et de l'Equipement ;

Communes du Val Terbi ;